

APIRJSO LA COURONNERIE

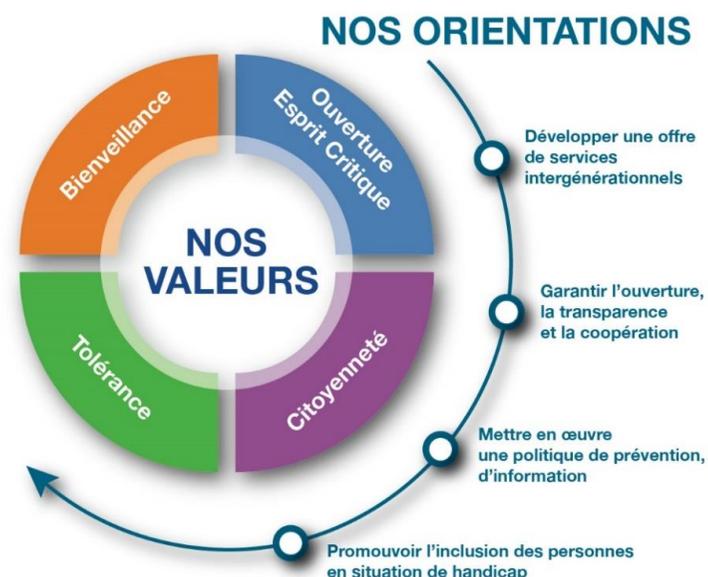
Association Inter-Régionale pour Personnes Sourdes et Malentendantes et Pour l'Adaptation Sociale des Déficients Moteurs

L'A.P.I.R.J.S.O LA COURONNERIE est une association déclarée à la Préfecture du Loiret le 25 avril 1925 et reconnue d'utilité publique par décret du 12 août 1952 (publié au journal officiel des 18 et 19 août 1952). L'Association a pris le relais de congrégations religieuses qui assuraient l'éducation des sourds dans deux établissements (un pour les filles et un autre pour les garçons) de l'agglomération Orléanaise.

Au regard des valeurs et de son développement à l'extérieur de la région Centre-Val de Loire, le Conseil d'Administration a statué en 2012 quant à l'utilisation d'un nom d'usage plus représentatif des orientations actuelles de l'association à savoir : Association Inter-Régionale pour Personnes Sourdes et Malentendantes. Ce nom d'usage ne remet pas en cause l'intitulé de l'association « APIRJSO » et sera mentionné sur tous types de support de communication.

L'APIRJSO LA COURONNERIE veille à ce que chacune de ses actions s'inscrive dans le respect de valeurs partagées qui s'articulent autour de la personne et de son environnement, à savoir : la citoyenneté, la bienveillance, la tolérance, l'esprit critique, l'ouverture.

Décliné au sein de chaque établissement et service, le projet associatif définit autour de quatre orientations majeures, présentées à travers le schéma ci-contre.



En 2015 :

- Mise en place organisationnelle et financière du mandat de gestion avec l'A.S.D.M. « La Couronnerie ».
- Réorganisation administrative du siège.
- Bilan du C.P.O.M. 2013–2015

En 2016 :

- Avenant au CPOM 2013 – 2015 pour un an.
- Agrandissement du Siège administratif situé à Meung Sur Loire en mars 2016.
- Contractualisation d'un C.P.O.M. élargi pour 2016–2018.
- Réponse de l'APIRJSO à l'appel à candidature pour la contractualisation d'un mandat de gestion avec les Sentiers de la Joie, association gestionnaire d'un accueil de jour de 16 places dans l'Yonne. 3 candidats dont deux implantés localement. L'APIRJSO a été retenue dans le cadre de cet appel à projet. L'APIRJSO est en mandat de gestion avec les Sentiers de la Joie du 01/01/2017 au 31/12/2017.

En 2017 :

- Mise en place d'un groupe de travail réflexif sur la mise à jour du projet associatif de l'APIRJSO en présence du Président de l'Association, d'Administrateurs, du Directeur général, et du Chargée Développement Projets.
- Réflexion autour de l'éventuelle fusion-absorption avec l'association ASDM La Couronnerie en vue de la fin du mandat de gestion.

- La mise en œuvre d'un mandat de gestion avec l'EHPAD Les Ocrières de Saint Amand en Puisaye est retenue par les autorités pour une durée d'un an à compter du 01/09/2017 à moyens constants. Durant cette période, le mandataire devra travailler en pleine collaboration aux conditions favorables à un transfert de gestion de l'Association Résidence CAFFET.
- L'association APIRJSO est devenue membre du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Loiret et du Loir et Cher.
- Signature de convention de partenariat pour la mise en œuvre des Pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) sur les départements 41 et 45.
- Réponse à un appel à projet pour la requalification de places FAM en places Handicap rare pour l'établissement Petit Pierre (58).
- Travail important réalisé sur l'accessibilité aux soins en lien avec le CHR d'Orléans et l'ARS.

En 2018 :

- Le projet associatif de l'APIRJSO a été validé par le Conseil d'administration dans sa séance du 14/03/2018.

Depuis la rédaction du premier projet associatif, l'APIRJSO s'est beaucoup développée, notamment en direction des adultes sourds avec « handicaps associés ». Son expertise en matière de surdit  est reconnue non seulement dans les R gions Centre Val de Loire et Bourgogne Franche Comt  mais  galement bien au-del , en raison de l'accueil d'usagers adultes originaires de d partements tr s  loign s. Pour compl ter le secteur « enfants », la cr ation du p le « adultes » permet d sormais l'accompagnement de la personne tout au long de son parcours de vie dans le respect de son libre choix et en lui apportant des prestations de qualit . Ce nouveau projet, bas  sur les valeurs que nous portons, nous permet de r affirmer notre attachement ind fectible   l'accompagnement de personnes sourdes, mission fondatrice de notre association. En ouvrant la voie   un accompagnement   l' gard d'autres personnes en situations de handicap et/ou de d pendance, l'APIRJSO d veloppe son activit  de fa on raisonn e, et r pond   une  volution bas e que la mutualisation et le regroupement d'association souhait s par les pouvoirs publics.

Les orientations des 5 prochaines années seront les suivantes :

Axe 1 : une gouvernance revisitée

Axe 2 : renforcer l'offre de service pour garantir la continuité des parcours

Axe 3 : garantir une gestion patrimoniale au service des projets de l'association

Axe 4 : promouvoir une communication efficace, contribuer à faire changer le regard de la société sur le handicap

Axe 5 : pouvoir apporter appui et soutien aux associations sur un territoire partagé.

- Le mandat de gestion avec l'association Les Sentiers de la Joie a été prolongé jusqu'à l'opération de fusion. L'Assemblée générale Extraordinaire de l'Association Les Sentiers de la Joie a voté à l'unanimité la fusion absorption au profit de l'APIRJSO dans sa séance du 31/03/2018. L'Assemblée générale extraordinaire de l'APIRJSO s'est réunie le 25 avril 2018 pour entériner la fusion absorption entre les deux associations.

- A l'issue des assemblées générales extraordinaires des associations APIRJSO et ASDM LA COURONNERIE qui se sont tenues le 31/03/2018, les adhérents ont voté à la très grande majorité des voix l'apport des établissements médico-sociaux de l'ASDM la Couronnerie (ESAT, SSO, SAVS, SAMSAH, FH, IME, CFPERM) au profit de l'association APIRJSO.

Cette nouvelle association, désormais composée des établissements médico-sociaux de l'APIRJSO et de la Couronnerie, se dénomme APIRJSO LA COURONNERIE.

Suite à ce vote, les personnels du siège de l'APIRJSO (comptabilité et ressources humaines) anciennement situés à Meung Sur Loire, ont intégré les locaux de Saint Pryvé Saint Mesmin afin d'optimiser le travail du siège sur un seul et même site. Monsieur LOLMEDE devient alors le Président de l'APIRJSO LA COURONNERIE.

- Mise en œuvre du mandat de gestion avec l'association Résidence CAFFET gérant l'EHPAD « Les Ocrières » de Saint Amand en Puisaye jusqu'au 31/08/2018. Le Conseil d'administration de l'association a voté à l'unanimité le choix de l'association APIRJSO pour une fusion absorption au 01/09/2018. Après accord de l'ARS et du Conseil Départemental de la Nièvre, le mandat de gestion sera prolongé au 31 mars 2019.

Implantée dans les départements du Loiret, du Loir et Cher et de la Nièvre, l'APIRJSO LA COURONNERIE gère désormais 14 établissements et 5 services, dont trois ont une vocation régionale, ainsi qu'un Institut de formation professionnelle, l'I.F.E.D. Le schéma ci-dessous présente ces derniers à travers trois pôles (enfants, adultes et services) dont la complémentarité permet d'assurer la continuité des parcours de vie et de contribuer à l'émergence d'une société plus inclusive.

Pôle « Enfants »

- Etablissements et services du pôle « enfants »

Publics accueillis : Enfants, adolescents et jeunes adultes sourds avec ou sans troubles associés à la déficience sensorielle.

Enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de polyhandicap et de handicap moteurs avec troubles associés

L'Institut Régional pour Jeunes Sourds « Raymond BARBEROT » de sa nouvelle dénomination (ex I.Ré.S.D.A.) assure un accompagnement des enfants de l'âge de quelques mois à 21 ans et organise ensuite la sortie des jeunes adultes du secteur « enfants » vers le milieu ordinaire ou protégé et assure le suivi trois ans après la sortie conformément aux annexes XXIV.

En 2018 :

- Mise à jour des outils de la loi 2002-2: livret d'accueil IRJS SECTIONS et IRJS SERVICES : validation par le Conseil d'administration de l'APIRJSO. Réécriture du Projet d'établissement dans le cadre d'une démarche participative validée par le Conseil d'administration fin 2018.
- Poursuite du projet de réhabilitation de l'ancien bâtiment de l'IRJS en vue de l'installation de l'internat actuellement délocalisé rue des Murlins. L'immeuble, propriété de l'APIRJSO, est cédé à France Loire qui réalise les travaux et est ensuite loué à l'APIRJSO (RDC + 1 logement au 1^{er} étage)

Le projet permettra d'accueillir :

- RDC : 15 chambres avec espaces communs pour des adolescents sourds et malentendants
- Etages : 12 logements pour des personnes sourdes et malentendantes vieillissantes (8 T3 et 4T2) dont un sera affecté à la collocation de deux jeunes de l'IRJS : un tremplin vers plus d'autonomie.

Les innovations ont porté sur :

- L'intergénérationnel (Jeunes au RDC / Personnes âgées à l'étage...)
- Le vivre ensemble : favoriser le mélange entre générations, entre personnes sourdes et bien-entendantes, entre logements sociaux, établissement médico-social (mise en accessibilité de logements ordinaires) et projet en accession.
- L'accompagnement vers l'autonomie : parcours résidentiel à l'échelle de la résidence, du quartier
- L'accompagnement lors des démarches administratives (animateur social pour l'APIRJSO et équipes FL)
- La sécurité et l'accessibilité (ascenseur...)

- La vie quotidienne (sonnette lumineuse...)

Ce projet a reçu le 1^{er} prix de l'innovation sociale en mars 2018.

- Mise en place d'une administration provisoire sur l'établissement en juillet 2018 suite de difficultés rencontrées sur les plans organisationnels et managériales.

Le C.F.E.R.M. (Centre de formation Professionnelle Educative et de Rééducation Motrice), établissement de type IMPro, accueille des jeunes âgés de 12 à 20 ans, en situation de handicap moteurs avec troubles associés.

En 2018 :

La deuxième partie de la construction du CPERM a été livrée en février 2018. Une visite de conformité sur pièces a été établie par l'Agence Régionale de Santé et le CPERM a reçu un avis favorable.

Les outils de la loi 2002-2 devant être réactualisés à la demande de l'ARS suite aux visites de conformité ont été validés par le Conseil d'Administration de l'ASDM la Couronnerie le 15 février 2018 : livret d'accueil.

L'IME « Les Châtelliers » accueille des enfants et adolescentes en situation de polyhandicap « présentant un handicap grave à expression multiple associant déficience motrice et déficience mentale sévère ou profonde et entraînant une restriction extrême

de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation (annexe XXIVter au décret n°89-798 du 27 octobre 1989).

En 2018 :

L'établissement a obtenu une CNR de l'ARS pour la mise en place d'un système de télémédecine.

L'établissement a malheureusement connu 2 décès de jeunes durant l'année 2018.

Pôle « Adultes »

- Etablissements et services du pôle « adultes »

Public accueilli : Adultes sourds présentant des troubles associés à la déficience sensorielle.

- *Le site du « Clair Logis »*

Depuis le début des années 2000, l'association gère sur Oucques la nouvelle(Loir-et-Cher) un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.), associé à un Centre d'Habitats (C.D.H.). L'E.S.A.T. le « Clair Logis » a vu sa capacité d'accueil portée à 60 places en décembre 2009. La structure accueille des adultes sourds présentant des troubles associés à la déficience sensorielle.

En 2018 :

- Projet de création d'une Structure Semi Occupationnelle sur le site du Clair Logis pour répondre à la problématique du vieillissement des travailleurs d'ESAT.
- Mise à jour du projet d'établissement du Centre d'habitat : FH et SAVS
 - o *Les sites de Saint Amand en Puisaye et de Saint Fargeau*

Le site dit de « Petit Pierre » situé à Saint Amand en Puisaye dans la Nièvre se compose d'un Foyer Occupationnel pouvant accueillir 21 adultes sourds avec handicaps associés ainsi qu'un Foyer d'Accueil Médicalisé de 9 places.

En 2018 :

- L'Evaluation Externe de l'établissement est en cours par un cabinet extérieur en lien avec le Siège et la Direction d'établissement.
- Arrivée en mai 2018 d'Alain Schueller, nouveau directeur du FO/FAM « Petit Pierre ».
- Projet d'aménagement du parc adjacent avec la création d'un accès sécurisé au site.

La structure d'accueil de jour « Les Ateliers Artisanaux » est située à Saint Fargeau dans l'Yonne. Elle est ouverte du lundi au vendredi et propose des activités à des adultes en situation de handicap mental.

En 2018 :

- Les Ateliers Artisanaux sont rattachés à l'APIRJSO LA COURONNERIE suite à la fusion avec l'association Les Sentiers de la Joie en avril 2018.

- Un projet est actuellement en cours sur la commune de Bléneau de réhabilitation d'une ancienne maison paroissiale afin d'y installer l'accueil de jour, le site de Saint-Fargeau n'étant plus adapté.

- o *Le site de la Couronnerie*

Le site de La Couronnerie situé dans le Loiret à Saint Pryvé Saint Mesmin est composé d'un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de 79 travailleurs évoluant dans des secteurs aussi variés que la cosmétique, la sous-traitance industrielle et le routage.

Une Structure Semi-Occupationnelle, véritable passerelle vers l'ESAT et service d'accompagnement à la retraite, est aussi située sur ce type et peut accueillir jusqu'à 15 travailleurs.

En 2018 :

- Arrivée d'une nouvelle directrice, Marie-Noëlle VIGNERON
- Séparation juridique officielle en avril 2018 avec l'Entreprise Adaptée historiquement située sur le site de St Pryvé. L'EA occupe désormais des locaux à Ormes.

Pôle Vie Sociale et Habitat

Le Foyer Eclaté, le SAVS et le SAMSAH composent le Pôle Vie Sociale et Habitat et sont situés à Orléans.

Le Foyer est une structure ouverte sur l'extérieur, favorisant l'autonomie, à la frontière entre l'établissement et le service à domicile.

Le SAVS et le SAMSAH sont des dispositifs favorisant le maintien à domicile de la personne en situation de handicap, au travers d'un accompagnement social et/ou médico-social.

En 2018 :

- Le SAMSAH a déménagé et se situe désormais sur le même site que le Foyer.
- Un projet innovant est en cours d'élaboration avec le Conseil Départemental du Loiret.

Pôle « Services »

- Les services de l'APIRJSO LA COURONNERIE

En 2018 :

C.A.I.S. (Centre d'Action et d'Information sur la Surdit  :

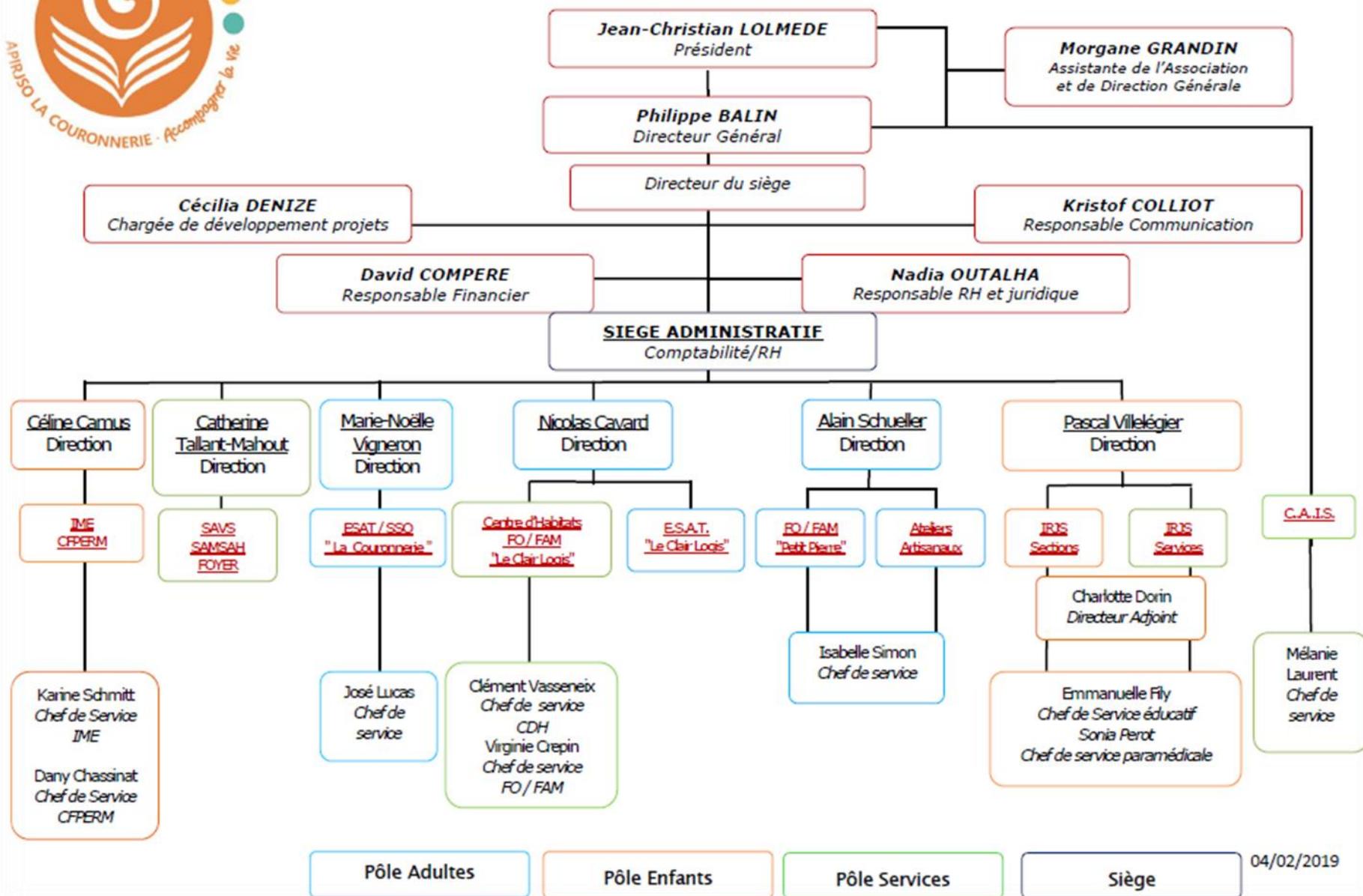
- Le C.A.I.S. mobile a  t  receptionn  et l'ann e 2018 marquera son arriv e sur les routes de campagne afin de rompre l'isolement et d'aller au plus pr s des personnes en situation de surdit  et ou malentendantes. L'inauguration est pr vue sur 2018.
- Sera install e dans le C.A.I.S. mobile, une oreille g ante afin de faire de la pr vention aupr s des plus jeunes.
- Le C.A.I.S. a sign  des conventions de partenariat avec le SDIS 41 et 37 pour la mise en accessibilit  des pompiers avec le CAISignes tome 3. L'id e est d' tendre cette action aux autres d partements de la R gion.

IFED (Institut de Formation Etienne DESCHAMPS) :

- L'IFED poursuit son activit  au nouveau si ge de l'association   St Pryv  St Mesmin et est d sormais r f renc  DATADOCK.



ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION



Les coordonnées des différents établissements et services gérés actuellement par l'A.P.I.R.J.S.O LA COURONNERIE

Pôle « Enfants »

- Institut Régional pour Jeunes Sourds « Raymond BARBEROT » (IRJS).

Les sections :

73 rue de Bagneaux – 45144 ST JEAN DE LA RUELE – tél : 02 38 88 42 46

Comprenant:

- Une Section d'Enseignement et d'Education Spécialisés de 30 à 35 places (S.E.E.S.),
- Une Section de Première Formation Professionnelle de 35 places (S.P.F.P.),
- Une Section d'Education et d'Enseignement pour Déficiants Auditifs avec Handicaps Associés de 31 places dont 6 pour enfants présentant des troubles de la personnalité (S.E.E.D.A.H.A.).

Les services :

71 rue de Bagneaux – 45140 ST JEAN DE LA RUELE – tél : 02 38 88 96 38

55 rue de la Tuilerie – 45200 AMILLY – Tél : 02 38 85 78 55

Incluant:

- Un Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce (S.A.F.E.P.) de 20 places,
- Un Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire (S.S.E.F.S.) de 65 places.

- C.F.P.E.R.M

3630 rue du Général de Gaulle – 45160 OLIVET – tél : 02 38 76 30 30

- Centre de Formation Professionnelle, Educative et de Rééducation Motrice de 52 places pour jeunes âgés de 12 à 20 ans présentant un handicap moteur avec troubles associés.

- IME Les Châtelliers

325 rouet d'Olivet – 45160 SAINT HILAIRE SAINT MESMIN – tél 02 38 76 37 19

- Institut Médico-Educatif de des enfants et adolescents âgés de 4 à 20 ans en situation de polyhandicap.

Pôle « Adultes »

- Établissement et Service d'Aide par le travail (E.S.A.T.) « le Clair Logis »

Rue de Janville – 41290 OUCQUES LA NOUVELLE – tél : 02 54 72 38 37

- Centre d'habitats « Le Clair Logis » réservé en priorité aux ouvriers de l'E.S.A.T.

Rue de Janville – 41290 OUCQUES LA NOUVELLE – tél : 02 54 72 38 37

Incluant le Foyer d'Hébergement sur deux sites :

- « Le Clair Logis » Rue de Janville 41290 OUCQUES LA NOUVELLE – tél : 02 54 72 38 37
- « Le Clair de Lune » Chemin des Bois 41290 OUCQUES LA NOUVELLE – tél : 02 54 72 38 37

- Foyer Occupationnel « Le Clair Logis »

Rue de la Cave Saint Jean 41290 OUCQUES LA NOUVELLE – tél : 02 54 23 11 60

- Foyer d'Accueil Médicalisé « Le Clair Logis »

Rue de la Cave Saint Jean 41290 OUCQUES LA NOUVELLE – tél : 02 54 23 11 60

- Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S)

Le bureau d'accueil des usagers et des familles du SAVS est situé au 27 avenue de Blois 41290 Oucques LA NOUVELLE – tél : 02 54 23 28 90

- Foyer Occupationnel « Petit Pierre »

Rue du Docteur Roux 58310 SAINT AMAND EN PUISAYE – tél : 03 86 22 13 76

- Foyer d'Accueil Médicalisé « Petit Pierre »

Rue du Docteur Roux 58310 SAINT AMAND EN PUISAYE – tél : 03 86 22 13 76

- Accueil de Jour « Les Ateliers Artisanaux »

31 Avenue du Général Leclerc 89170 SAINT FARGEAU – tél : 03 86 74 11 53

- E.S.A.T. « La Couronnerie »

3 rue des moines 45750 SAINT PRYVE SAINT MESMIN – tél : 02 38 56 53 43

- S.S.O. « La Couronnerie »

3 rue des moines 45750 SAINT PRYVE SAINT MESMIN – tél : 02 38 56 53 43

Pôle Vie Sociale et Habitat

- Foyer d'Hébergement Eclaté

6 rue des Anciens Combattants d'Indochine 45100 ORLEANS – tél 02 38 51 27 14

- SAVS

17 avenue Alain Savary 45100 ORLEANS – tél 02 38 51 27 14

- SAMSAH

6 rue des Anciens Combattants d'Indochine 45100 ORLEANS – tél 02 38 51 27 14

Pôle « Services »

- Le Centre d'Action et d'Information Surdit  (C.A.I.S.)

Cit  administrative – Porte B – Deuxi me  tage – 34 avenue du Mar chal Maunoury – 41000 BLOIS – t l : 02 54 33 53 04

- L'Institut de Formation Etienne Deschamps (I.F.E.D.)

3 rue des Moines – 45750 Saint Pryv  Saint Mesmin – 02.8.56.55.23

RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE

ANNEE 2018

« Handicap...du concret ».

L'année 2018 a essentiellement été marquée par la création du CAISignes Tome 3 « les pompiers ». Pour poursuivre leur chemin sur la prise en charge des personnes en situation de handicap et surtout continuer à développer cette formation, les sapeurs-pompiers d'Indre et Loire nous ont contacté pour mieux appréhender le handicap auditif. Une plateforme numérique a été créée pour permettre le partage d'outils et une réflexion autour des pratiques professionnelles. Certains membres de l'équipe sont intervenus au SDIS de Loir et Cher pour sensibiliser les Chefs d'Agrès afin qu'ils ressentent et comprennent les conséquences d'une perte d'audition. En prenant connaissance des premiers tomes, les sapeurs-pompiers ont très vite eu l'idée de créer un outil, simple et pratique, qui pourrait se résumer par « Secourir les malentendants sans malentendus ».



Face au succès de cette collaboration, la Fédération nationale équippa tous les VSAV (Véhicules de Secours et d'Aide aux Victimes) de France. En parallèle de nos projets avec la Fédération, la Boutique officielle des sapeurs-pompiers nous a contacté pour diffuser l'ouvrage et les Editions ont souhaité intégrer aux agendas personnalisés des jeunes sapeurs-pompiers un extrait pour les sensibiliser à la barrière de la communication. « Cet outil est une belle vitrine pour les messages que la commission nationale des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP), avec laquelle je travaille sur ce projet, souhaite faire passer », souligne Anne-Marine des Editions. Vous trouverez ci-dessous une revue de presse autour de ce fait marquant.



RESEAU DE PARTENAIRES

- **SDIS d'Indre et Loire et de Loir et Cher** : Dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des publics sourds lors de l'intervention des services de secours, une convention tripartite a été signée le 10 juillet 2018.
- **Passerelle Handicap** : L'Université d'Orléans s'associe au C.A.I.S. pour mener des actions de prévention auprès des étudiants sur tous ses sites (Orléans, Bourges, Châteauroux,...).
- **Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées** : une convention de partenariat a été signée avec l'APAJH 41
- L'équipe a remporté dans le cadre des **Trophées de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE** un prix de 6000 euros au titre du CAISignes Tome 3 « Les pompiers »
- Les **Commissions Sociales Territoriales Régionales** ont accordé deux subventions en soutien à notre projet de réalisation d'une oreille géante comme outil pédagogique : 10 000 euros et 5 000 euros
- La **Conférence des financeurs** de Loir et Cher nous a alloué une subvention de fonctionnement de 15 000 euros destinée à nos actions de prévention (Oreille Géante).

Nous renouvelons nos sincères remerciements à l'ensemble de ces partenaires pour leur précieux soutien.

Sur sollicitation de Céline LECLERC, Directrice de l'**Observatoire Régional de Santé**, nous sommes intervenus au colloque « Co-construire un parcours de santé pour les personnes en situation de handicap : équilibre entre droit commun et réponses adaptées ». Grâce à cette participation des liens étroits se sont tissés avec certains intervenants ce qui a contribué au développement de notre copil médico-social sur l'accès aux soins. Par ailleurs, il est question de travailler dans un futur proche avec l'ORS dans le cadre de notre projet de création d'un observatoire régional surdité.

Dans le cadre du **congrès national de l'UNIOSS** accueilli par l'URIOPSS Centre à Tours début avril, nous avons participé, sur demande de l'APF France Handicap, à l'agora portant sur la participation des personnes. Ainsi, deux représentants des usagers de Saint Amand en Puisaye ont pu témoigner et les outils du CAIS ont pu être présentés.

Dans le cadre de la **mission culture et santé**, protocole piloté conjointement par la DRAC et l'ARS Centre Val de Loire, la notion d'accessibilité à l'art et à la culture est un enjeu fort. C'est pourquoi, l'équipe du C.A.I.S. s'est associée à cette initiative et a participé aux journées départementales "Musées et structures sanitaires et médico-sociales" dans le Loiret, L'Indre et Loire et le Loir et Cher.

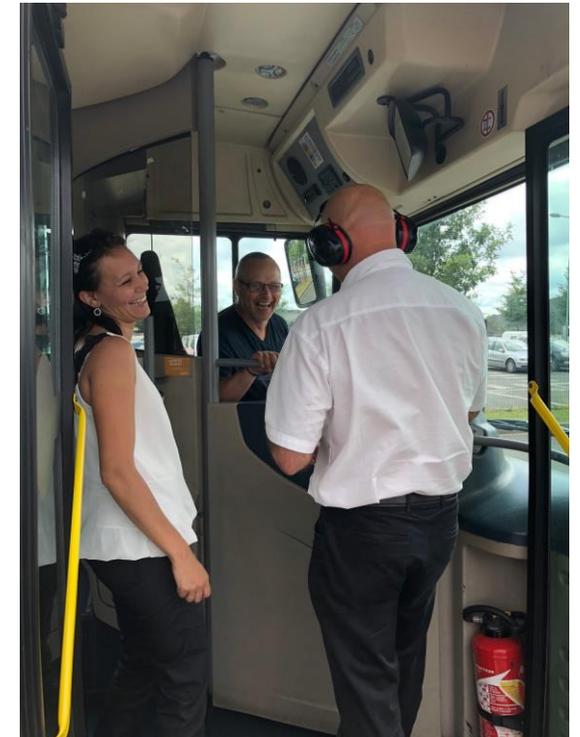
PRESENCES EXTERIEURES



Exprime ta différence



Convention avec le SDIS



KEOLIS



Educap city



La rue aux enfants



Trophées Régionaux

Présence du C.A.I.S. dans ces évènements :

SALON des Séniors
Le salon des jeunes depuis plus longtemps que les autres

MARDI 09 OCTOBRE 2018 DE 9H30 À 17H
À LA SALLE DES FÊTES DE PITHIVIERS LE VIEIL

ENTRÉE GRATUITE

CONFÉRENCES
10h: Libre manger après 60 ans
14h: Droit de succession
15h30: Arnaques et démarchage à domicile

ATELIERS
Sophrologie
Yoga
Gym Séniors
à 10h, 11h30, 14h et 15h30
Inscription sur place
Prévoir une tenue adaptée

LOISIRS / BIEN-VIEILLIR / BIEN-ÊTRE / MAINTIEN À DOMICILE / SÉCURITÉ

CONFÉRENCE DES FINANCEURS | C.A.I.S. | Carat | Loiret

une parenthèse
Entrée libre

bien être

Mardi 9 octobre
9 h30 à 12 h
et 13 h30 à 17 h
Centre culturel
Avenue Georges Clemenceau
Vendôme

"La rentrée est passée...
il est temps de
penser à vous !"

VEN'AMIE | RESOURCES

Dans le cadre du Printemps des Familles

SAMEDI 26 MAI 2018

LA RUE AUX ENFANTS 7^e édition

CONTES
BAR
ANIMATIONS MUSICALES ET NATURE
ATELIERS CRÉATIFS
GRIMPE D'ARBRES
TROC JEUX
JEUX GÉANTS

MAIL PIERRE CHARLOT
de 14h à 18h

Maison des Provinces
8, rue du Lieutenant Godineau
41000 Blois - tél. 02 54 74 38 89

RAAP 41 | PITHIVIERS

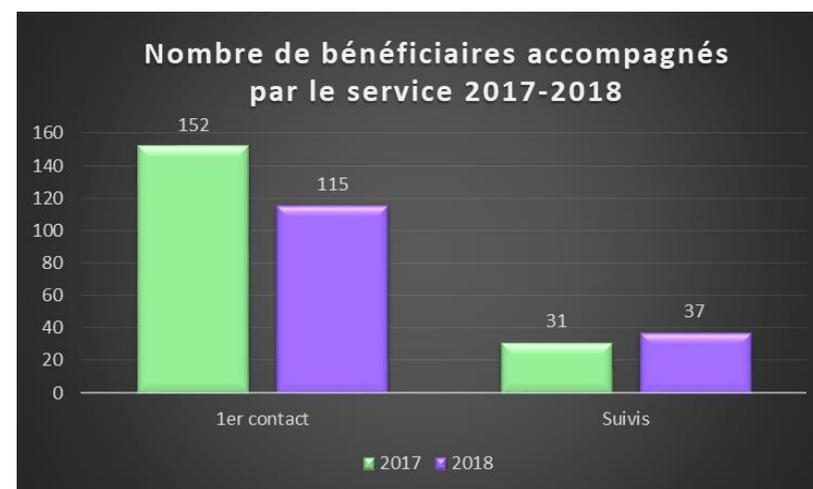
ACTIVITE DU SERVICE

Concernant l'activité du service, les graphiques présentés ci-dessous démontrent une baisse de fréquentation qui s'explique sur 2018 par de nombreux mouvements de personnels et une forte mobilisation sur les sensibilisations et les projets.

- L'absence de la Conseillère technique (congé maternité) remplacé qu'à hauteur d'un 0,40 ETP.
- Le départ de l'Assistante de service social
- Le départ de l'interface de communication

CHIFFRES CLES

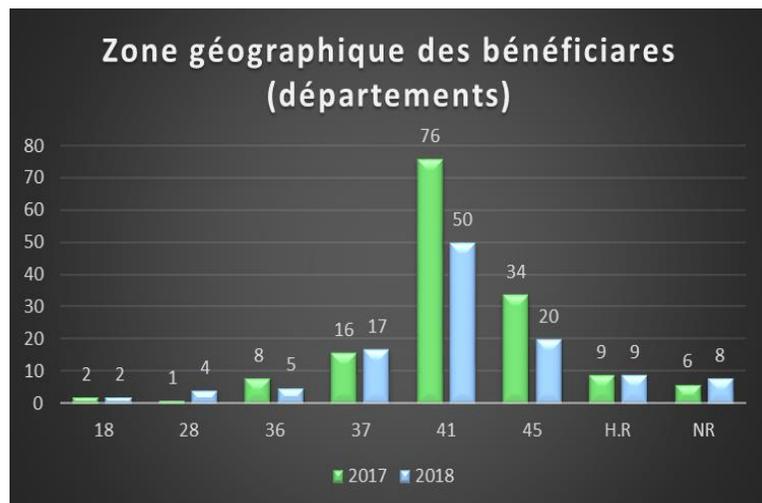
	2017	2018
Nouveaux bénéficiaires	152	115
Nombre de personnes suivies	31	37



Le service est enfin clairement identifié et reconnu comme lieu ressources. Il est agréable de constater que de nombreux professionnels tels que des audioprothésistes nous contactent voire réorientent leurs clientèles pour bénéficier d'une aide complémentaire (dossier M.D.P.H., prêt d'aides techniques).

Le travail en réseau se ressent de plus en plus et se renforcera dans les années à venir. Nous envisageons de contractualiser un partenariat avec un audioprothésiste par département (la neutralité sera bien évidemment respectée) pour répondre à un besoin

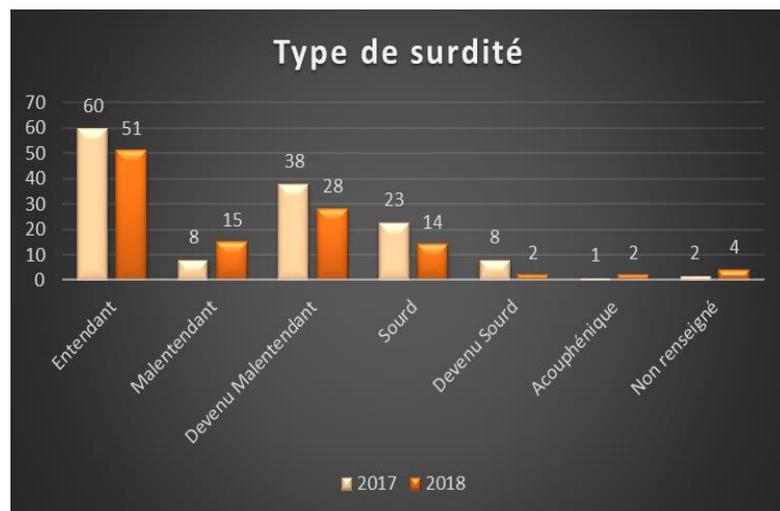
identifié et non couvert. Par le biais du CAIS Mobile, les personnes vivant en EHPAD pourront bénéficier de dépistages auditifs gratuits, réglages et nettoyages de leurs appareils auditifs.



Nous remarquons que les bénéficiaires du service proviennent majoritairement de Blois et ses alentours. Il nous semble nécessaire de réfléchir à la création d'une antenne départementale à Saint Pryvé Saint Mesmin (locaux disponibles au siège de l'association gestionnaire) pour faciliter l'accès à l'information et favoriser les accompagnements.

La mise en route du C.A.I.S. Mobile étant récente, il nous est difficile de mesurer son impact sur la fréquentation du service de Blois.

Comme le démontre le graphique ci-dessous, les personnes reçues au C.A.I.S. sont essentiellement entendantes (professionnels ou entourage) ou devenues malentendantes. Nous accompagnons peu de personnes sourdes signantes malgré l'accessibilité du service et la pratique de la langue des Signes Française par nos professionnels. L'assistante de service social, nouvellement arrivée au C.A.I.S., détient pour le moment un faible niveau de L.S.F.

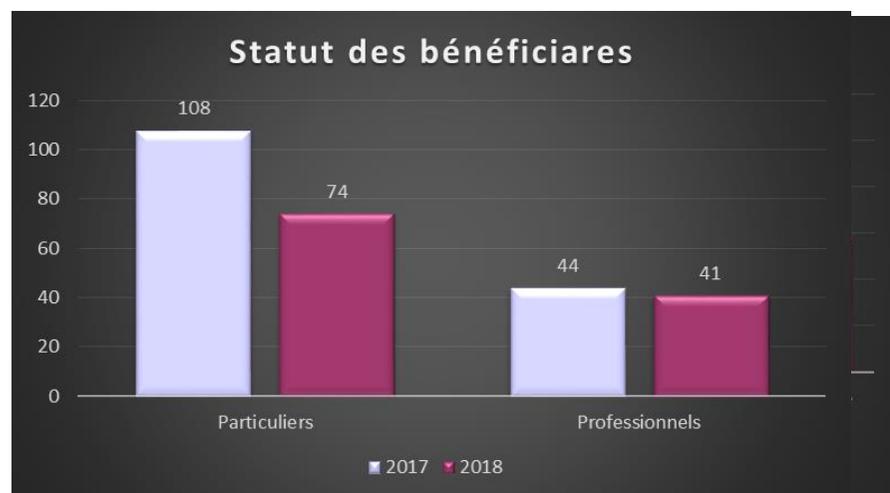


De manière à ne pas freiner la prise de rendez-vous, nous mettrons en place l'application de visio-interprétation : ACCEO.

Les demandes formulées par nos bénéficiaires concernent essentiellement **l'adaptation au logement** voire en milieu de travail (il est important de préciser que nous réorientons vers les CAP Emploi), le **financement des appareils auditifs** et un souhait de connaître les organismes de formation pour apprendre la Langue des Signes Française.

La médiatrice sociale est très peu sollicitée pour des actions de médiation en entreprises. Du fait de sa surdité, cette professionnelle contacte les acteurs de la Région (missions locales, entreprises, Inspections du travail) par mail ce qui peut-être un frein dans la prise de contact et l'aboutissement d'actions. Néanmoins, elle s'investit et coordonne l'ensemble des sensibilisations et livre son témoignage en donnant de bons conseils lors de ces prestations.

Les soutiens psychologiques n'ont pas été nombreux cette année. Le Psychologue en a profité pour travailler la question de la détresse psychologique. Un questionnaire sera prochainement diffusé aux professionnels de la Région pour mesurer le nombre de personnes sourdes signantes et malentendantes suivies et proposera de créer un collectif pour co-construire des outils et les sensibiliser à la surdité.



Rapports détaillés par professionnel

CICAT Surdit 

Par C cile SERVAIS, Conseill re Technique

L'année 2018 a été particulière pour moi. En effet, j'ai été en arrêt maladie puis maternité à partir du 6 février et jusqu'au 1^{er} octobre, date de ma reprise à 80 % au sein du CICAT Surdit . Mon remplacement s'est effectu  tardivement (d but Avril et jusqu'au 31 ao t) par Marion HEURTIER, ergoth rapeute. Elle  tait pr sente sur le service   raison de 0.4 ETP. L'organisation g n rale de mon poste a de ce fait d tre modifi e. Marion n'a pas assist  aux commissions accessibilit  et aux sensibilisations   la surdit  pour privil gier les RDV pour les b n ficiaires. A mon retour en octobre, j'ai anim  des sensibilisations et particip  aux commissions au nombre de 5.

J'ai particip    plusieurs temps de travail en commun avec l' quipe pour travailler sur diff rents sujets tels que la mise en place du document unique de l'utilisateur ou encore le projet de service.

En Janvier, je me suis mise en relation avec un nouveau revendeur (sur internet) DEACO en la personne de M. BLANCHARD, directeur. J'ai repris contact avec lui en Novembre et   la suite de notre  change, il a  t  convenu la mise   disposition pour le CICAT de 2 aides techniques (montre vibrante et amplificateur d' coute) pendant 3 mois, renouvelables. Ces aides  tant les plus vendues actuellement sur son site.

Pendant mon remplacement, en Juin Marion HEURTIER et M lanie LAURENT se sont rendues au salon autonomics   Paris. Ce salon a lieu une fois tous les 2 ans. Je m'y  t  d j  rendue en 2014. Il permet de rencontrer tous les acteurs  ouvrant dans le champs de la surdit  et   une  chelle nationale. A cette occasion, elles ont rencontr  plusieurs fournisseurs d j  connus et ont pris connaissance de nouveaut s susceptibles d' tre int gr es dans le CICAT Surdit .

Marion a  galement profit  de sa pr sence pour effectuer un recensement de l'ensemble des ergoth rapeutes lib raux de la r gion avec un double objectif :

- leur faire conna tre le service pour qu'ils puissent nous contacter si besoin
- permettre de cr er une base de donn es pour orienter les usagers qui n cessitent un accompagnement ergoth rapique notamment pour l'adaptation du logement.

45 ergothérapeutes libéraux ont été contactés. 12 ont répondu à ce jour et certains sont intéressés par le service et doivent reprendre contact avec nous.

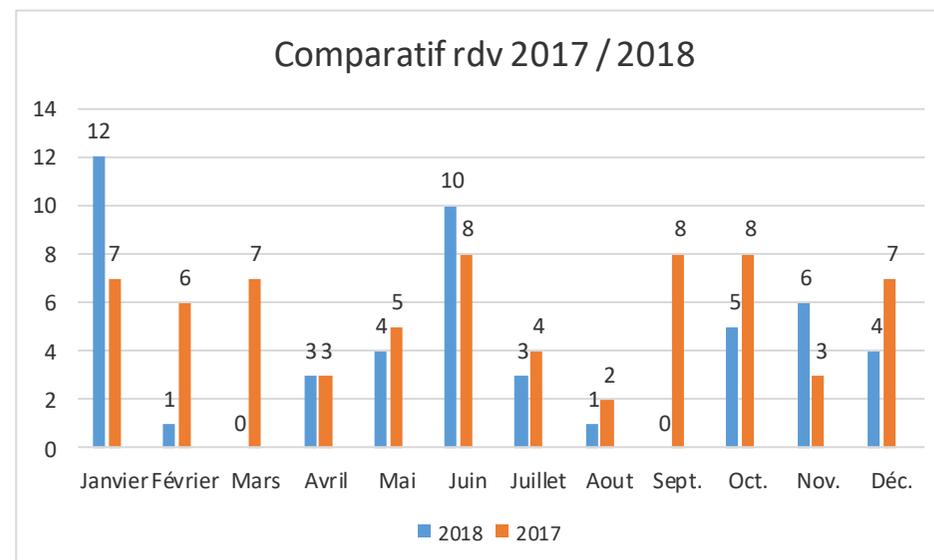
Marion a également poursuivi ma démarche de créer une fiche d'entretien spécifique au CICAT avec des questions ciblées, pertinentes et me permettant d'appréhender au mieux la personne et surtout ses besoins en fonction de son degré de surdité ou encore de son lieu d'habitation... Je la mettrai en pratique à partir de 2019.

Le CICAT présente de nouvelles aides techniques. Il s'agit principalement d'objets connectés tels qu'une montre vibrante, une ampoule qui s'allume via une application ainsi qu'un réveil vibrant également connecté.

I. Le CICAT Surdit 

1. En g n ral

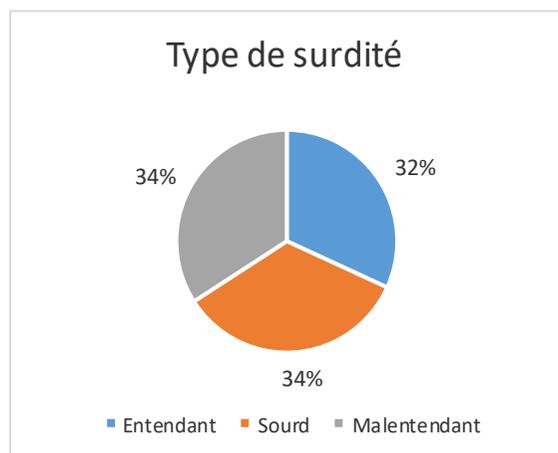
En 2018, j'ai recu 49 personnes en RDV contre 68 en 2017. La diff rence s'explique par l'absence de remplacement de la conseill re technique en f vrier, mars et septembre. Sinon, le nombre de RDV reste stable sur l'ann e avec 2 pics en Janvier et Juin. Ceux-ci peuvent s'expliquer par la reprise d'activit  apr s 2 semaines de cong s (No l) et la fin d'ann e scolaire toujours charg e en sollicitations avant les grandes vacances estivales.



2. Typologie des personnes accueillies

La proportion entre particuliers et professionnels restent la même que les années précédentes à savoir 2/3 pour les particuliers et 1/3 pour les professionnels. Les professionnels rencontrés sont en majorité des éducateurs qui s'occupent de personnes sourdes ou malentendantes de l'association mais également d'autres établissements tels que la Chesnaie dans le 41 ou d'accueil de personnes demandeurs d'asile dans le 37. Les autres professionnels sont des fournisseurs, une orthophoniste par rapport à un patient sourd ou encore les ergothérapeutes des MDPH 36, 37 et 41. Un travail en étroite collaboration est mené avec un ergonome, Xavier Prieur de Ergo Motri Santé.

Concernant les âges des personnes accueillies, il s'agit pour 43 % de personnes de plus de 60 ans dont 10 % ont 80 ans ou plus. Ces personnes arrivent jusqu'à nous en majorité par le biais de partenaires tels que la maison bleue, les audioprothésistes ou encore les ergothérapeutes.



Concernant le type de surdit , contrairement aux ann es pr c dentes, en 2018, on retrouve un bel  quilibre entre les personnes sourdes, malentendantes ou entendantes.

3. Les demandes

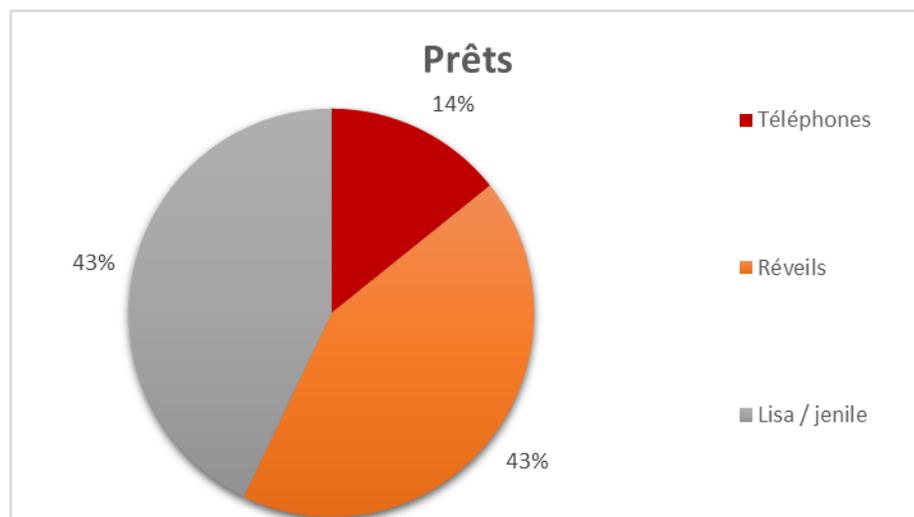
J'ai différencié les demandes des particuliers et celles des professionnels.

Les demandes des particuliers ne sont pas vraiment spécifiques. Ils souhaitent connaître tout ce qui existe pour les aider dans leur quotidien et rompre l'isolement. Souvent, ils connaissent les casques TV ou les téléphones mais découvrent les flashes de porte et le système d'émetteurs / récepteurs.

Concernant les demandes des professionnels, elles sont plus spécifiques. En matière d'accessibilité, je renseigne toujours les professionnels sur le fonctionnement de la BIM, les différences et le prix ainsi que les alarmes incendies à flash. A nouveau, j'ai été sollicitée par des ergothérapeutes travaillant en MDPH (Tours, Blois et Châteauroux) concernant la pertinence ou la différence entre certains produits et sur leur utilité dans le quotidien d'une personne sourde signante (système de signalisation à flash notamment).

J'ai également eu beaucoup de demandes concernant les amplificateurs d'écoute qui se connectent directement aux appareils auditifs mais il s'agit de matériel de la même marque que l'appareil auditif. Après leur avoir expliqué le principe de fonctionnement, je renvoyais les personnes vers leur audioprothésiste. D'autres personnes souhaitaient pallier un manque d'appareillage (car trop onéreux) et souhaitaient des renseignements sur des amplificateurs permettant à la personne de suivre une conversation mais également de regarder la télévision ou la radio... Il s'agit souvent d'une transition avant l'appareillage.

4. Les prêts



En 2018, j'ai effectué 7 prêts. 3 catégories d'aides ont été empruntées et plus particulièrement les réveils et les systèmes émetteurs /récepteurs. Pour les réveils, ils souhaitent savoir si l'intensité de la vibration ou du flash leur permettra de se réveiller. Et pour les systèmes émetteurs / récepteurs si c'est simple d'utilisation et si au quotidien ils s'habituent aux codes couleurs ou pictogrammes. Pour les téléphones, ce qui intéresse principalement les emprunteurs est la compatibilité avec les appareils auditifs.

Comme en 2017, les retours de prêts sont très positifs et quasiment la totalité des personnes ont acheté l'aide testée à l'issue du prêt.

II. Les actions menées

En 2018, j'ai mené plusieurs actions en collaboration avec Karine Lefebvre principalement.

En Juin, Xavier Prieur, ergonomiste de la société Ergo Motri Santé basée à Saint Jean de la Ruelle que j'ai rencontré en 2016 dans les locaux du CAIS avec Mélanie LAURENT a repris contact avec nous dans le but d'intervenir au sein de l'entreprise AMAZON d'Orléans. 5 personnes sourdes y travaillent et ont besoin d'adaptation pour leur poste de travail notamment pour la sécurité (incendie...). Marion et Karine s'y sont rendues. Elles ont visité les locaux d'Amazon (visite faite par deux salariés sourds) puis ils leur ont expliqué leurs postes, leurs rôles et missions, leurs difficultés... Marion avait emmené du petit matériel afin de le tester sur place.

En fin d'année, toujours avec Karine, nous avons à nouveau rencontré M. Prieur. Il souhaite, en partenariat avec Amazon réaliser un CAISignes Tome 4 sur le thème de la logistique opérationnel à la fin du premier semestre 2019. L'équipe poursuit donc ce projet en 2019...

En fin d'année 2018, nous sommes intervenues avec Karine à l'entreprise adaptée Centre-Val de Loire située à Ormes suite à la sollicitation du directeur M. RUIZ. En effet, l'entreprise embauche plusieurs personnes sourdes. M. RUIZ cherche des solutions notamment pour une personne sourde qui travaille à la logistique. Nous l'avons rencontré et ses principales difficultés sont lorsque qu'un camion sonne pour livrer, il ne l'entend pas et si les personnes des bureaux souhaitent communiquer avec lui, elles doivent soit se déplacer, soit appeler un collègue pour qu'il le prévienne.

Après plusieurs tests, des solutions ont été trouvées et doivent être mises en place en 2019.

Lors de mon remplacement, Marion HEURTIER a commencé à se renseigner sur un projet de tablette tactile à destination des bénéficiaires afin de présenter le CICAT de manière virtuelle et ludique lors de stands, sensibilisations ou lors de déplacement en CAIS mobile. Il pourra également être utile lors des RDV au CICAT. Il s'agit de créer un logiciel proposant une visite virtuelle d'un logement type pour personnes sourdes dans le but de faciliter la compréhension du système émetteur-récepteur et prenant en compte les particularités architecturales et d'aménagements.

Pour la création du logiciel, à mon retour, j'ai fait appel à l'école polytechnique d'Orléans en fin d'année. Je poursuis donc ce projet en 2019.

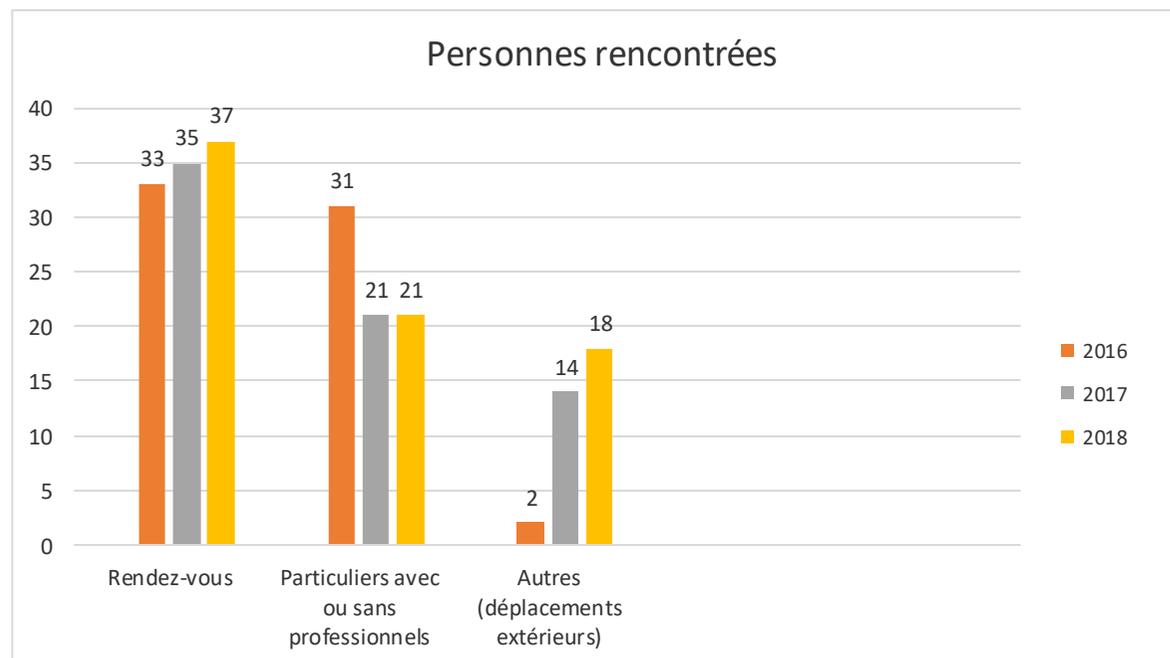
Cécile SERVAIS

Conseillère technique en charge du CICAT Surdit  du C.A.I.S.

Médiation

Par Karine LEFEBVRE, Médiatrice Sociale

Les personnes rencontrées



Quels publics et types de demandes lors des déplacements?

Nous sommes de plus en plus sollicités pour des prestations extérieures : stands, forums, sensibilisation... ce qui amène plus de rencontres et de questions. En fonction de la demande, je leur apporte les informations nécessaires, dans le cas contraire, lors de mon retour au service, je leur répond ou les oriente vers le réseau de partenaires concernés.

Particuliers :

- Coordonnées de centre de formation LSF,
- Orientation vers un professionnel du réseau adapté à son besoin,
- Conseils de communication.

Professionnels

- Présentation de mes missions et ce que je peux leur apporter
- Médiation.

Particuliers et professionnels

- Témoignage de mon parcours professionnelle et parfois personnelle,
- Ce qui existe dans le milieu de la surdité : appareillages, les associations...

Quels publics et types de demandes au service?

Sur l'année 2018, j'ai eu plus de rendez-vous avec des personnes sourdes signantes via les systèmes Visio.

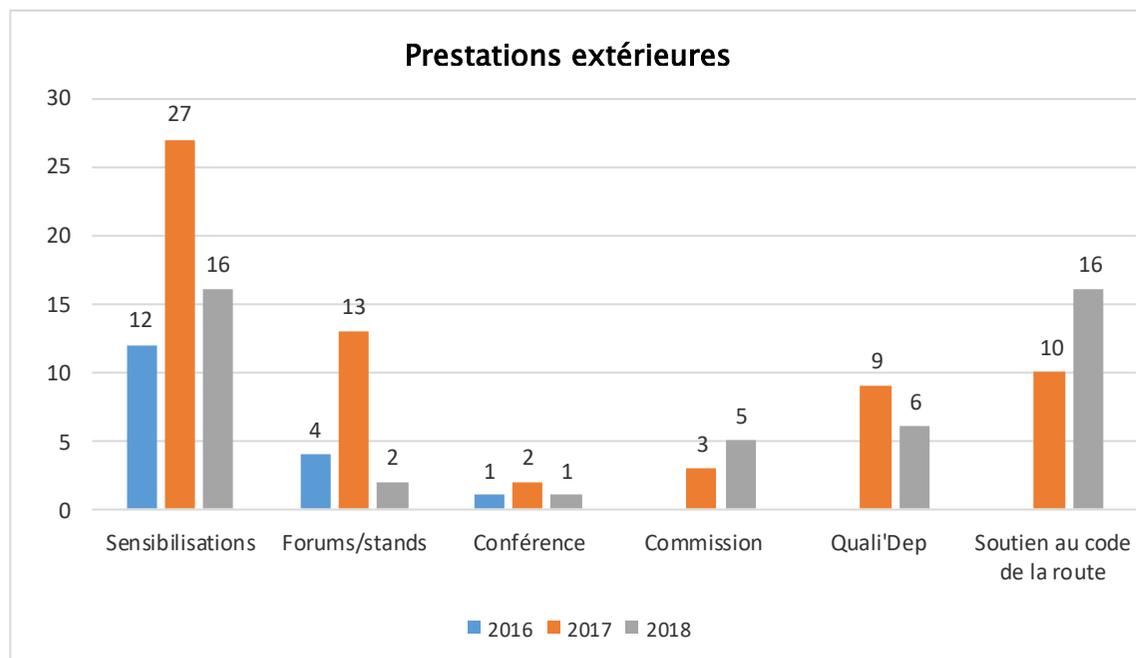
Particuliers :

- Suivi d'une famille ayant un enfant sourd signant : mise en confiance avec l'enfant, conseil sur les modes de communication entre eux, information sur les 2 cultures
- Suivi d'une personne sourde signante avec ma collègue Laure Mercier, sur les démarches administratives,
- Informations sur les aides auditives : qui allez voir, comment cela se passe, les types d'appareils auditifs, conseils...
- Pertes d'audition : que faire, incompréhension, qui peut m'aider dans mon travail...
- Aides dans les démarches administratives : relecture de courrier, reformulation, remplir formulaire, compléter un dossier...

Professionnels

- Témoignage de mon parcours en tant que personne sourde, mon ressenti, mon quotidien professionnel et personnel.
- Rencontre de nouveaux professionnels : présentation de nos services,
- Travail en commun avec des entreprises sur l'amélioration de l'accessibilité,
- Elargissement de mon réseau

Les prestations extérieures



Sur l'année 2018, le nombre de demandes pour des prestations extérieures était pratiquement égal à l'année dernière.

Sensibilisations:

- Comme tous les ans, nous sommes sollicités par les centres de formations (IFSI, IFAS, ERTS, IRFSS), les lycées, l'académie d'Orléans-Tours. Nous sommes intervenus auprès d'étudiants infirmiers, aides-soignants, mandataire judiciaire, ergothérapeute... Ces prestations sont toujours appréciées, les étudiants sont curieux, rassurés de mieux appréhender la surdité, plus compréhensif et ravis d'échanger avec les intervenants. Les plus souvent, ils avaient besoin de mon témoignage, des réponses à leurs questions que ce soit sur mon quotidien, sur ma culture, mes langues. Cela démontrait que derrière ce handicap invisible, il y avait une personne. Pour compléter la partie théorique, nous faisons plusieurs mises en situation :
 - sous forme de saynètes, sur des situations qu'ils pourraient rencontrer,
 - en lisant un texte avec des casques sur leurs oreilles,
 - des jeux de rôles....

Cela a toujours un impact important, ils prennent conscience de ce que vivent les personnes sourdes ou malentendantes, et peuvent mieux les appréhender grâce aux conseils de communication apportés lors de notre présentation. A la fin de chaque sensibilisation, nous remettons des CAISignes.

Stands/forums :

Notre présence lors de ces organisations est importante car cela nous permet d'être au plus près des personnes, de répondre aux besoin et de mieux nous connaître. De mon côté, j'enrichie mon réseau, je découvre les nouveaux services et je continue d'aller à la rencontre de nouveaux professionnels.

Conférence :

Nous avons animé 1 conférences/débat, sur l'année écoulée : CLIC.

Ces animations étaient destinées aux personnes vieillissantes sur les démarches à entreprendre pour l'acquisition d'un appareil auditif et les conseils de communication pour la vie quotidienne. Pour cette intervention, nous avons travaillé avec un partenaire audioprothésiste. Le contenu a été vu avec le professionnel pour que notre présentation soit cohérente et complète.

Commissions

Je continue à participer régulièrement et à tour de rôle avec ma collègue Cécile Servais, aux commissions communales d'accessibilités, organisées par des communes, pour les voiries et transports et la Direction Départementale des Territoires pour les ERP. Nous apportons un avis d'experts sur la surdité, échangeons avec les acteurs professionnels ou bénévoles dans le but d'améliorer l'accessibilité des personnes en situation de handicap sur la région.

Quali'dep 41 :

Pour la troisième année, je continue à participer aux ateliers sur la simplification des écrits et c'est un gros travail qui est mené depuis 3 ans.

Code de la route :

Pour la troisième année, j'apporte mon aide auprès de jeunes sourds signants. Les efforts apportés et la persévérance de ces personnes ont abouti la réussite de code de la route en fin d'année pour une des 2 personnes.

Le travail préparatoire :

Les déplacements pour des prestations extérieures comme les stands, forums, sensibilisations thématiques sont toujours précédées de plusieurs réunions de préparation et suivis d'une réunion bilan. Elles sont nécessaires pour nos supports, mieux connaître le public que nous allons rencontrer et ciblés les attentes pour apporter nos supports nécessaire. Les supports sont régulièrement mis à jour, créés et adaptés en fonction du public, du lieu, de la demande et de la thématique s'il y a lieu.

Nous créons de plus en plus d'outils et cela demande du temps à la préparation et à la recherche.

Médiation :

En tant que médiatrice, je suis sollicitée pour des conflits liés à la méconnaissance de la culture sourde, la méconnaissance de la surdité et la barrière de communication.

En 2018, j'ai travaillé avec un organisme qui avait des difficultés avec une famille qu'ils suivaient. Dans un premier temps, nous avons présenté les missions de chacun des services et j'ai étudié leur demande. Par la suite, nous avons rencontré la famille. Les besoins de couple sourds signants et de l'organisme qui les accompagnait, étaient centrés sur le comportement de leur fils, principalement, l'ainé. L'inquiétude régnée sur leur problème de comportement à l'école et leur hyperactivité. L'organisme a été sensibilisé à la surdité, j'ai apporté des conseils de posture et travaillé sur des supports pour améliorer les échanges entre eux. En ce qui concerne les enfants, le manque d'échange entre les parents et les enfants, le manque d'efforts et d'échange de la part de l'école était l'origine des frustrations des enfants qui n'arrivaient à s'exprimer et s'affirmer. Le suivi de ce couple se faisait au rythme de tous les 3 mois

En 2018, pour élargir mon réseau, j'ai rencontré quelques professionnels du MSAP, des missions locales. Le projet est d'intervenir ensemble si besoin.

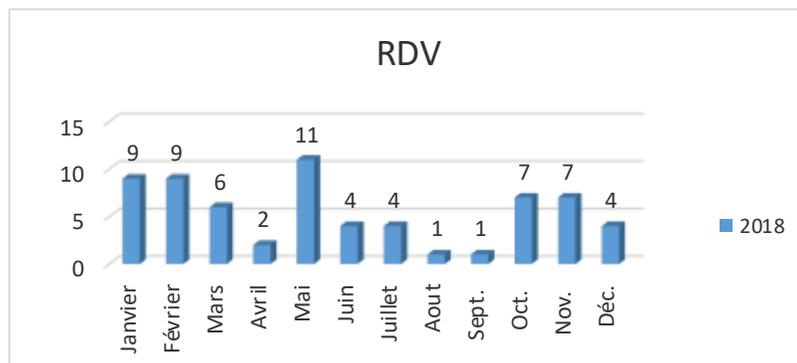
Karine LEFEBVRE

Médiatrice Sociale du C.A.I.S.

Service Social

Par Alison DA SILVA SANTOS, Assistante de Service Social

Sur l'année 2018, 65 entretiens individuels ont été réalisés. Parfois, plusieurs entretiens ont été mené avec le même usager afin d'assurer un suivi de son dossier et de ses demandes.



A noter que parmi ces 65 entretiens, 3 ont permis la rencontre de professionnels travaillant au sein de différents organismes (rendez-vous pour Laure avec un professionnel de la Maison de l'Autonomie du Loiret et une audioprothésiste et pour moi en décembre, avec Madame NASRI, assistante sociale sur l'IRJS). Ces rencontres participent au développement du réseau partenarial mais favorisent également les échanges sur les missions de chacun afin de pouvoir orienter les usagers au mieux en fonction de leur situation.

Nous pouvons constater une baisse du nombre de rendez-vous sur certains mois. Cela peut s'expliquer de différentes manières : absences pour vacances, jours fériés, présence sur des stands ou des sensibilisations, réunions d'équipe, etc.

De plus, début 2017, Laure a conduit beaucoup d'entretiens comparativement à 2018. Cela est dû au fait qu'avant son arrivée au C.A.I.S., il y a eu une accumulation des demandes provenant d'usagers. Les délais d'attente pour obtenir un RDV étaient alors très longs (en général, 1 mois) aussi, il a fallu quelques mois avant de régulariser la situation et ainsi proposer des délais pour un RDV beaucoup plus court. Actuellement, le délai pour obtenir un RDV est relativement court (RDV possible dans la semaine ou au pire dans les 15 jours après la prise de contact), cela peut toutefois varier en fonction des emplois du temps de l'équipe (sensibilisation, intervention à l'extérieur, etc.).

Les usagers :

Fin 2017, l'équipe du C.A.I.S. s'était interrogée sur le nombre de personnes de moins de 20 ans reçues. De ce fait, l'équipe a souhaité avoir plus de détails concernant l'âge des personnes reçues au service selon plusieurs tranches d'âges (0 à 10 ans, 10 à 20 ans, 20 à 60 ans, plus de 60 ans). Laure MERCIER (ancienne CESF du C.A.I.S.) a ainsi fait le choix d'ajouter le sexe des personnes reçues pour tenter d'établir un « profil-type » plus précis du public.

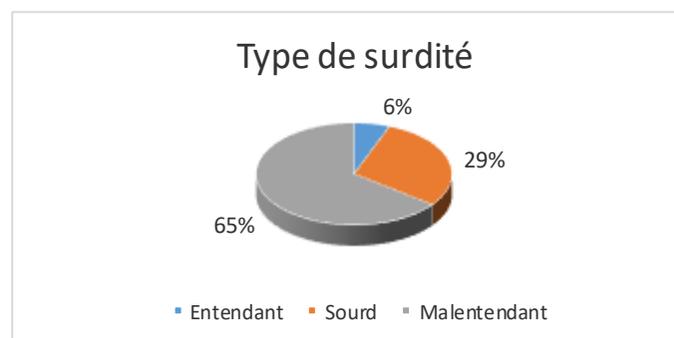
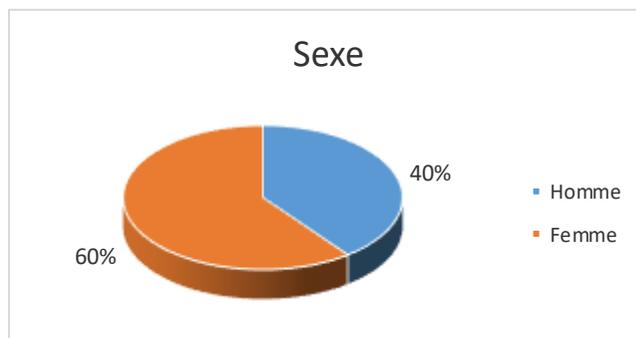
Toutes les personnes reçues sont concernées par la surdit      diff  rents degr  s (personnes sourdes ou malentendantes). Les personnes entendantes reçues correspondent aux professionnels rencontr  s.

En 2018, 51 personnes ont   t   accompagn   dont 15 sont sourdes signantes. Pour ces derni  res, il n'a pas toujours   t   n  cessaire qu'un tiers soit pr  sent pour traduire. Toutefois,    l'exception des quelques personnes qui lisaient sur les l  vres et oralisaient, cela a concern   la totalit   des usagers rencontr  s. Sur ces 13 personnes, 7 habitent dans le Loir et Cher, 3 dans le Loiret, 2 dans le Cher, 2 dans l'Indre et Loire et 1 dans l'Eure et Loir.

Plus de la moiti   des personnes reçues sont malentendantes, de sexe f  minin et ont entre 20 et 60 ans. Ayant pris mes fonctions en fin d'ann  e, je n'ai pas le recul n  cessaire pour effectuer une   valuation d  taill  e de ces donn  es. Toutefois, et selon les annotations de Laure, il semble que dans cette tranche d'  ge et comparativement    2017, nous ayons accompagn   plus de personnes ayant entre 20 et 40 ans. Cela peut-il s'expliquer d'un point de vue statistique, la population   tant touch  e de plus en plus jeune par la perte d'audition ? O   est-elle   galement davantage sensibilis  e ?

Concernant les informations li  es au sexe, il est difficile d'  valuer en d  tails les donn  es. Comment expliquer que ces derni  res se rendent davantage sur le service ? Sont-elles plus touch  es par la perte d'audition ? Le processus d'acceptation est-il plus rapide que chez les hommes ? Il pourrait   tre int  ressant de compl  ter ces donn  es avec les statistiques   tablies au niveau national afin

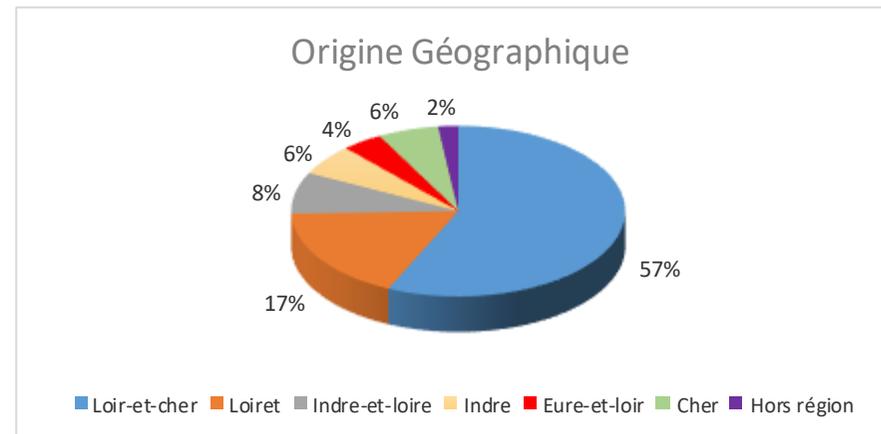
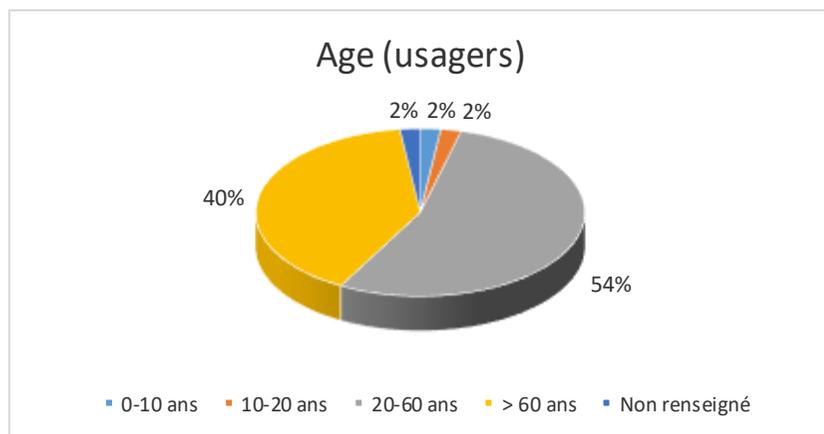
d'établir un comparatif. Enfin, on observe également que la proportion de personnes âgées de 60 ans et plus, a elle aussi connu une légère augmentation.



On observe que les suivis de dossier concernent principalement les personnes sourdes signantes. En effet, compte tenu du peu de professionnels de terrain sachant signer, ils ont pu identifier le C.A.I.S. comme lieu ressources en vue d' tablir un relais aupr s des professionnels d'autres organismes (MDPH, CPAM).

La moiti  des usagers habitent dans le Loir et Cher car le C.A.I.S. est bien identifi  par les organismes (administrations et audioproth sistes notamment). Laure a pu constater une l g re augmentation du nombre d'entretiens men s aupr s de personnes originaires du Loiret. Cela peut s'expliquer en partie par les RDV physiques qui se sont tenus lors d'une permanence au sein de la M.D.A. du Loiret mais aussi par le nombre de RDV t l phoniques ou Skype qui se multiplient. Toutefois, les demandes provenant d'usagers des autres d partements de la r gion Centre-Val de Loire peinent   augmenter malgr  les permanences MDPH ou M.D.A. propos es.

Une réflexion est actuellement en cours sur le format à adopter pour favoriser la prise de contact avec les usagers originaires du reste de la région. Par ailleurs, la mise en service du C.A.I.S. Mobile initiée en fin d'année va se poursuivre sur 2019 et devrait permettre de faire connaître le service auprès de la population en allant à leur rencontre. Cet outil a pour objectif de développer nos interventions (individuelles et collectives) dans tous les départements de la région Centre Val-de-Loire.



Les demandes :

Les demandes des usagers sont variées. Comme énoncé plus haut, chaque profil est différent mais les demandes concernent majoritairement des conseils et des informations quant aux aides financières qui existent. L'aménagement du logement ou l'achat d'appareils auditifs représentant un coût élevé pour les personnes sourdes ou malentendantes, très peu d'entre elles connaissaient leurs droits avant d'être en lien avec le service. De ce fait, l'accompagnement s'est majoritairement articulé autour de la constitution de dossiers pour des aides financières.

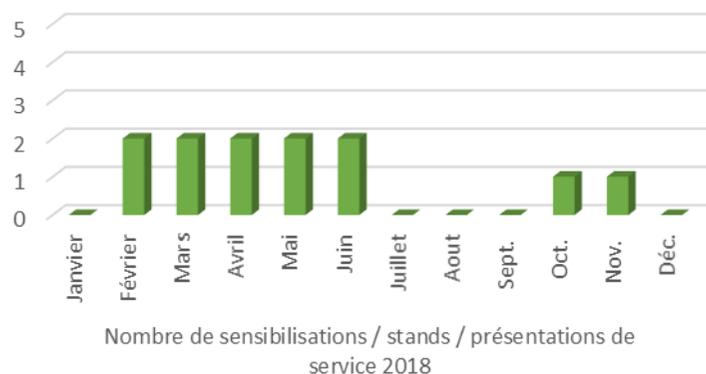
Pour autant, Laure a pu cette année, à deux ou trois reprises, répondre à des demandes autour de la problématique de l'emploi : recherche d'une formation adaptée, recherche d'un poste. Mais ces sollicitations restent à l'heure actuelle, très ponctuelles et sont par ailleurs réorientées vers le bon interlocuteur (Cap Emploi, SAMETH, ...) pour que les usagers bénéficient d'un accompagnement personnalisé et adapté à leur situation.

Les usagers se confient parfois, après avoir créé une relation de confiance. Ainsi, au cours des entretiens, il est possible de constater qu'il émane souvent plusieurs demandes en plus de la demande initiale, ces dernières étant toujours en lien avec la surdité. De cette façon, Laure a pu accompagner des personnes sourdes signantes pour constituer une demande de logement social ou bien un renouvellement de mesure de protection.

Enfin, selon les besoins, les usagers peuvent être orientés vers les collègues du C.A.I.S. (psychologue, médiatrice sociale ou conseillère technique) ou vers les professionnels de terrain (MDPH, Conseils Départementaux, CLIC, CAF...).

Comparativement à 2017 et avec les indications laissées par Laure, il semble que les demandes reçues sur le service aient été plus variées (renouvellement de mesure de protection, dossier de demande de logement social, financement de cours de LSF/français écrit, dossier de retraite, etc.). On constate que celles-ci émanent généralement des personnes sourdes signantes, ces dernières éprouvant davantage de difficultés pour effectuer certaines démarches administratives et compléter les dossiers dues à la barrière de la langue. Cependant, la majorité des entretiens menés concernent les demandes d'aides pour le financement d'appareils auditifs ou d'aides techniques. Les dossiers constitués étant principalement établis auprès de la MDPH, la CPAM ou l'AGEFIPH.

Sensibilisations, stands, présentation de service



Les actions de sensibilisation :

Sur l'année 2018, Laure et moi avons pu participer à 12 sensibilisations, ce qui comparativement à 2017, constitue une forte hausse. Cela s'expliquerait notamment par le fait que depuis le mois de février 2018 et à la demande de Laure, les jours de présence de l'assistante sociale au sein du C.A.I.S. ont été modifiés, permettant ainsi une présence plus importante sur le terrain.

De plus, l'absence de la conseillère technique pour congé maternité, a permis à Laure sur les trois premiers trimestres 2018, d'intervenir sur plusieurs interventions, en binôme avec la médiatrice sociale. Quant à moi, il m'a été possible depuis septembre dernier, de me familiariser avec cet exercice, en participant avec le reste de l'équipe à une sensibilisation menée au sein de l'association et en m'intégrant à la Journée du Handicap organisée par le Lycée la Providence. Les échéances et projets à venir sur l'année 2019, devrait également participer à l'augmentation de mes participations sur ces évènements.

Les projets du C.A.I.S. :

En 2018, Laure a participé à la conception du CAISignes Tome 3, réalisé en partenariat avec les SDIS du Loir et Cher et de l'Indre et Loire. Ainsi, même en étant à temps partiel, il a été possible pour elle de s'intégrer pleinement dans ce projet : de la conception jusqu'à la réalisation de celui-ci. Cette implication a été très importante et valorisante malgré le faible temps de travail sur le service.

En effet, les actions de sensibilisation tout comme les différents projets initiés par le C.A.I.S. permettent de diversifier nos activités au sein du service et favorise la mise en réseau avec d'autres professionnels de terrain.

Analyse et objectifs :

Beaucoup d'utilisateurs ne connaissent pas leurs droits ou souffrent d'un manque d'informations. Laure a constaté que certaines assistantes sociales de terrain ne connaissaient pas forcément tous les dispositifs existants et que, quand elles les connaissaient, elles ne savaient pas toujours accompagner les utilisateurs pour la complétude des dossiers. Elle a également pu constater que des professionnels avaient conseillé de déposer un dossier auprès de la MDPH pour des personnes âgées, qui n'y avaient pas droit. Dans ce contexte, cela est préjudiciable pour l'utilisateur car il perd du temps et de l'énergie à constituer des dossiers. Ainsi, pour pallier à ce manque d'informations, Laure a pris contact avec les professionnels concernés pour les rencontrer et échanger sur les différentes démarches possibles afin d'éviter que cela ne se reproduise.

Les objectifs de ces rencontres sont également de faire connaître le C.A.I.S. et ses missions, connaître les missions du partenaire rencontré et articuler l'intervention de chacun afin de ne pas faire de doublon et orienter au mieux les utilisateurs. Par ailleurs, ces dernières permettent aussi de développer le réseau de partenaires. A ce titre, il sera nécessaire de poursuivre cette démarche et de multiplier les rencontres sur 2019.

Enfin, il pourrait être intéressant d'évaluer les retombées liées à la diversification des prises de RDV (physiques, en et hors service, mais aussi dématérialisés), qui plus est avec la mise en service du CAIS Mobile depuis fin 2018.

Les difficultés rencontrées :

Tout comme Laure, j'ai un faible niveau en L.S.F. ce qui ne permet pas d'assurer seule un entretien avec une personne sourde signante. Aussi, il est nécessaire que je sois accompagnée par une personne qui assure la traduction de l'entretien. Bien que cela

ne représente jusqu'ici qu'une petite part du public rencontré, cela implique parfois la mobilisation d'un collègue, faute d'autres moyens.

Tout comme moi, Laure soulignait les difficultés liées au temps de présence au sein du C.A.I.S., évoquant un frein tant sur le plan individuel que collectif, notamment d'un point de vue organisationnel. En effet, le faible temps de présence au sein du service, demande beaucoup d'anticipation tant sur la préparation de certains entretiens que de la mise en œuvre d'une action de prévention. Cela peut aussi parfois être source de frustration, l'implication sur les projets n'étant pas toujours aussi importante que je le souhaiterai. Toutefois, malgré ces éléments, les temps d'échanges collectifs mis en place, notamment sur la journée du jeudi, sont bénéfiques et permettent de faire le point sur les actions en cours et de s'intégrer sur les différentes étapes de réalisation.

Enfin, la mise à jour des derniers outils et écrits, à l'image de la réécriture du projet de service ainsi que la mise en œuvre des dossiers uniques de l'utilisateur, nécessitent également un aménagement important de l'emploi du temps. Il est ainsi parfois difficile d'arrêter des temps de travail commun à l'ensemble de l'équipe pour avancer sur ces items.

Alison DA SILVA SANTOS

Assistante de Service Social du C.A.I.S.

Psychologie

Par Sylvain MATHIEU, Psychologue

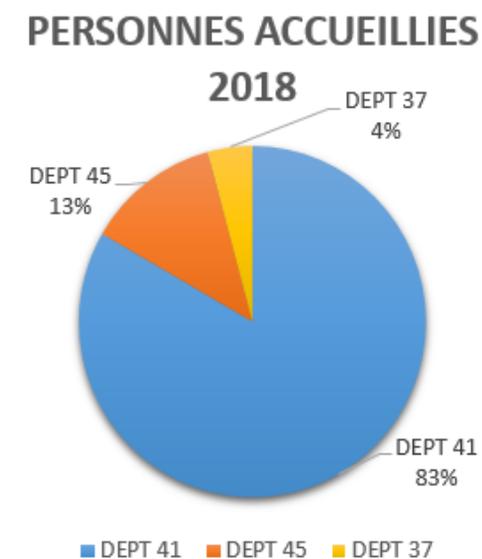
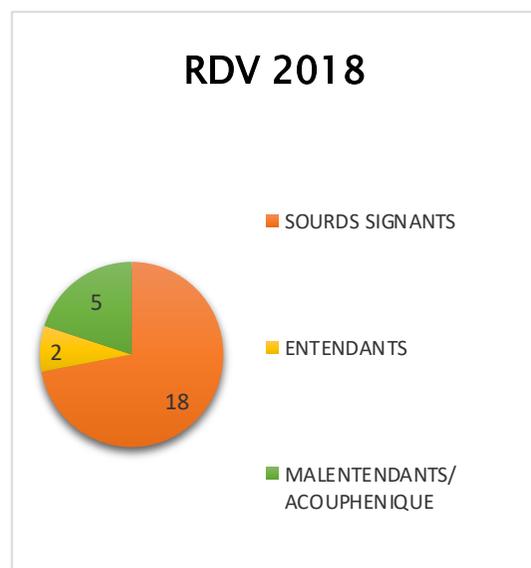
Répartition du temps de travail sur 2 jours/semaine à partir du début d'année 2018 (soit 0,35 ETP).

➤ **RENDEZ-VOUS USAGERS 2018**

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL Annuel
3	4	2	4	4	3	0	1	2	3	3	0	29

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

J'ai accueilli des personnes entendantes, sourdes et malentendantes, des familles sourdes avec enfant entendant, couples de personnes sourdes.



Les problématiques rencontrées :

- Dépression /Isolement et solitude/ incompréhension de l'entourage personnel et professionnel /frustration.
- Acouphènes / Envahissements /anxiété /stress
- Accompagnement psychologique dans des contextes de souffrance au travail ; Difficultés de prise en considération de la surdit  en milieu professionnel.
- Sp cificit  du bilinguisme et apprentissages scolaires.
- Les difficult s et les malentendus dans la compr hension entre famille de parents sourds et les institutions scolaires.
- Fonction parentale et surdit .

En consid rant aussi,  videmment, les difficult s dans des situations de vie que chacun peut  tre amen    vivre qu'il soit sourd ou entendant...Ces probl matiques peuvent  tre major e par la difficult    pouvoir trouver un endroit o  pouvoir les exprimer spontan ment dans leur langue. La plupart des accompagnements n cessitent aussi en plus du temps de rdv un temps de recherche important (DIRE).

➤ RDV PROFESSIONNELS 2018

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL Annuel
0	3	0	1	0	0	0	0	2	1	3	0	9

- Psychologue (45)
- Psychologue (37)
- Association « fais nous signe »
- Maison bleue Blois
- Education nationale directeur d'établissement
- Participation à l'élaboration du projet territorial de santé mentale. Séminaire « diagnostic territorial partagé »
- Association inclusive
- Equipe Handicap rare
- Trophées régionaux.

➤ **DETRESSE PSYCHOLOGIQUE**

Elaboration d'un questionnaire qui sera adressé aux professionnels de santé mental de la Région Centre afin d'évaluer les besoins des usagers et des professionnels d'une part, d'autres part situer les professionnels accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes afin de pouvoir définir des axes de travail en matière de soutien, et enfin constituer un réseau de partenaire.

➤ **SENSIBILISATIONS-STANDS-PRESENTATION DE SERVICE**

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL Annuel
1	0	0	1	1	1	0	0	1	3	1	0	9

Participation aux actions suivantes :

- Journée de l'audition au Lycée la Providence à Blois
- Sensibilisation auprès des pompiers du SDIS 41
- Journée du handicap au lycée la Providence à Blois
- Sensibilisation auprès des étudiants infirmiers IFSI Amboise
- Journée National de l'audition
- Sensibilisation auprès des intervenants de l'association JALMAV
- Sensibilisation auprès des personnels d'AZALYS
- C.A.I.S. Mobile à Vernou (37)
- Salon santé et bien-être à Vendôme
- Sensibilisation auprès des salariées de l'association APIRJSO/la Couronnerie.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL Annuel
6	3	6	7	4	4	5	2	3	5	5	1	51

- Réunions d'équipe
- Temps de travail C.A.I.S. mobile
- Formation incendie et PSC1
- Temps de travail SDIS 41
- Temps de travail livret d'accueil
- Projet oreille géante
- Temps de travail Exprime ta différence.
- Temps de travail Flash code
- Temps de travail méthodologie archivage
- Temps de travail préparatoire à la sensibilisation Lycée la Providence
- Temps de travail projet d'établissement
- Temps de travail sur les documents légaux
- Temps de travail détresse psychologique (questionnaire et courriers)
- CAISignes tome 3.

Sylvain MATHIEU
Psychologue du C.A.I.S.